

PROJET ASSOCIATIF

2023/2027



Association des Parents, Amis et Adultes
en situation de Handicap de la Région Choletaise



PROJET ASSOCIATIF 2023-2027

INTRODUCTION

L'APAHRC - Association des Parents, Amis et Adultes en situation de Handicap de la Région Choletaise - vous présente son **PROJET ASSOCIATIF 2023-2027**.



Le projet est **important pour tous ceux qui travaillent pour et avec l'Association**.



Le projet présente ce que l'Association souhaite faire pour les **personnes accompagnées**.



Pour écrire ce projet, l'Association APAHRC a organisé **cinq réunions**, avec :

- Des représentants des administrateurs
- Des représentants des personnes accompagnées
- Des représentants des familles
- Des représentants des professionnels



Ce comité « Projet Associatif 2023-2027 » de 20 personnes a échangé sur les projets de l'Association.

Ce comité s'est posé **trois questions** :

- Pour vous l'Association APAHRC, c'est quoi ?
- Pour vous, quels sont les points forts de l'Association ?
- Pour vous, quels sont les points d'amélioration de l'Association ?



Le comité « Projet Associatif » a étudié les réponses.

Ces réponses ont permis d'écrire le projet qui est donc le projet de tous.



Le projet comprend **4 thèmes et 10 objectifs à atteindre**.

Ils sont en lien avec les **valeurs de l'Association** :

MILITANTISME :

L'APAHRC défend les droits de la personne.



ENGAGEMENT :

L'APAHRC s'engage pour permettre à la personne d'être un citoyen à part entière.



LIBERTE DE CHOIX ET AUTO-DETERMINATION :

L'APAHRC aide les personnes à faire des choix pour elles-mêmes.



SOLIDARITE ET COHESION :

L'APAHRC favorise l'aide et l'écoute entre les acteurs de l'Association : bénévoles, personnes accompagnées, familles, professionnels pour trouver des solutions adaptées.



PROFESSIONNALISME :

L'APAHRC apporte un accompagnement de qualité et personnalisé.

L'APAHRC soutient les professionnels qui accompagnent les personnes.



COOPERATION ET COLLABORATION :

L'APAHRC travaille avec l'extérieur pour trouver les bonnes réponses d'accompagnement



THEMES et OBJECTIFS

THEME 1 :

Pour l'APAHRC, toute personne accompagnée peut exprimer ses souhaits.
La personne peut dire comment elle a envie de vivre.



L'APAHRC veut trouver avec elle des solutions adaptées pour l'aider
à vivre la vie qu'elle a choisie.



Faire ses démarches par elle-même



Encourager sa parole



Soutenir ses choix dans les activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs



Objectif 1 : Aider la personne accompagnée à choisir sa vie



Soutenir ses choix au travail et au domicile



Mettre en avant ses qualités et ses capacités



Aider la personne accompagnée à être en bonne santé

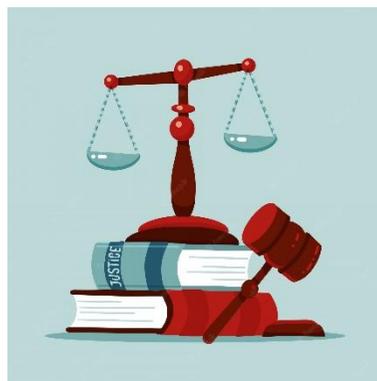
- ↳ Être bien dans son corps et dans sa tête
- ↳ Être bien dans sa vie affective



Objectif 2 : Protéger et défendre les droits de la personne accompagnée



Aider la personne accompagnée à avoir
les mêmes droits que tout le monde



Aider la personne accompagnée à mieux
comprendre et communiquer :

↳ Développer le Facile à Lire et
à Comprendre (FALC)



↳ Encourager la pratique du
numérique : internet, portable,
ordinateur, e-mail ...



↳ Aider la personne accompagnée élue
dans son rôle au CVS : Conseil à la Vie Sociale



THEME 2 :

L'APAHRC veut mieux se faire connaître pour favoriser l'inclusion des personnes accompagnées.



Objectif 3 : Mieux faire connaître l'Association



Aider les personnes accompagnées, les bénévoles et les professionnels à participer à la vie de l'APAHRC

↳ Participer aux instances à l'intérieur de l'APAHRC



↳ Participer à la représentation de l'Association à l'extérieur



↳ Participer à l'organisation d'activités : Temps festifs, loisirs



↳ Communiquer sur les valeurs de l'APAHRC

Ils sont en lien avec les valeurs de l'Association :

MILITANTISME :

L'APAHRC défend les droits de la personne.



ENGAGEMENT :

L'APAHRC s'engage pour permettre à la personne d'être un citoyen à part entière.



LIBERTE DE CHOIX ET AUTO-DETERMINATION :

L'APAHRC aide les personnes à faire des choix pour elles-mêmes.



SOLIDARITE ET COHESION :

L'APAHRC favorise l'aide et l'écoute entre les acteurs de l'Association : bénévoles, personnes accompagnées, familles, professionnels pour trouver des solutions adaptées.



PROFESSIONNALISME :

L'APAHRC apporte un accompagnement de qualité et personnalisé.

L'APAHRC soutient les professionnels qui accompagnent les personnes.



COOPERATION ET COLLABORATION :

L'APAHRC travaille avec l'extérieur pour trouver les bonnes réponses d'accompagnement.



3

↳ Communiquer sur les actions de l'APAHRC



Objectif 4 : Communiquer à l'extérieur sur l'Association et ses actions



Donner la parole aux personnes accompagnées pour changer le regard de la société sur le Handicap



↳ Aller dans les écoles, collèges, lycées et universités



↳ Rencontrer des élus



↳ Participer à des forums

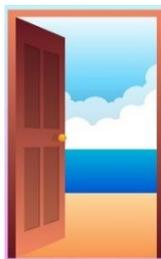


**Expliquer aux partenaires, aux organismes de formation
ce que fait l'APAHRC .**



Organiser des évènements associatifs avec la participation de tous

Portes ouvertes



Anniversaires



Remises de médailles



Vœux



THEME 3 :

L'APAHRC s'adapte aux changements pour continuer sa mission avec efficacité



Objectif 5 : Adapter le Conseil d'Administration aux missions actuelles et à venir



→ Ouvrir le conseil d'administration à de nouvelles personnes



→ Faire participer des personnes accompagnées à des conseils
d'administration pour des questions qui les concernent



→ Former les administrateurs à l'évolution de leurs rôles



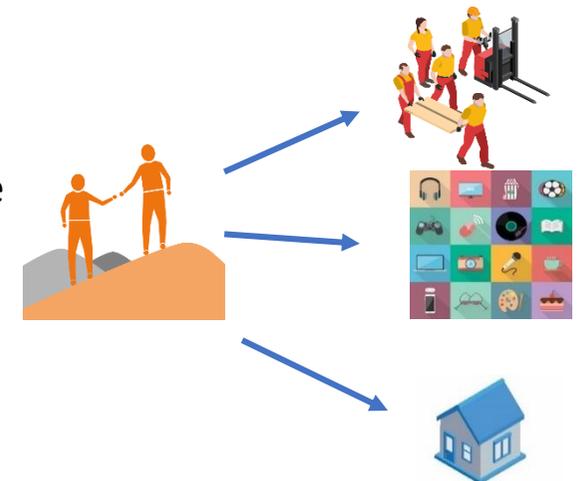
Objectif 6 : Adapter l'accompagnement des personnes à leurs attentes et à leurs situations



→ Proposer un accompagnement adapté à l'évolution de la vie sociale



→ Proposer un accompagnement adapté dans les différents domaines de la vie de la personne accompagnée : travail, habitat, culture, sport et loisir



→ Faire attention aux difficultés de chacun et aux changements de vie : évolution d'une maladie, vieillissement ...



Objectif 7 : Avoir des moyens humains, financiers et techniques pour bien réaliser les activités



→ Soutenir les professionnels des établissements dans leurs missions



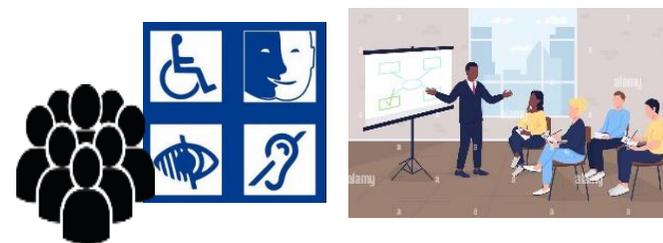
↳ Garantir de bonnes conditions de travail



↳ Disposer de bons outils



↳ Suivre des formations pour l'accompagnement des personnes



→ Bien accueillir les nouveaux professionnels, les stagiaires



→ Aider les professionnels à mener des projets.

Les soutenir dans leurs idées nouvelles



→ Encourager le travail ensemble (ESAT/LA HAIE VIVE)



→ Mieux répartir certaines dépenses pour réaliser des économies



→ L'Agence Régionale de la Santé (ARS) et le Conseil Départemental financent les établissements de l'APAHRC



→ Les activités bénévoles comme la vente de brioches, les adhésions, permettent à l'Association de financer ses missions



→ D'autres partenaires seraient les bienvenus pour réaliser de nouveaux projets



Objectif 8 : L'APAHRG invite les personnes à être actrices dans la vie de l'Association. A s'entraider.



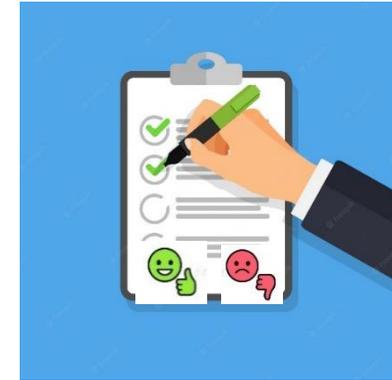
→ Partager ensemble nos expériences, nos idées et nos avis



→ Maintenir des rencontres annuelles du groupe « Comité Projet Associatif » :
suivre la réalisation des actions



Objectif 9 : La loi oblige les établissements à s'évaluer pour s'améliorer



→ L'établissement doit évaluer les besoins des personnes
pour proposer un accompagnement adapté



→ Les CVS doivent donner leurs avis sur la qualité de l'accompagnement



Objectif 10 : Respecter tous les jours les ressources naturelles et les personnes avec qui l'on vit.



→ Informer sur les bons comportements

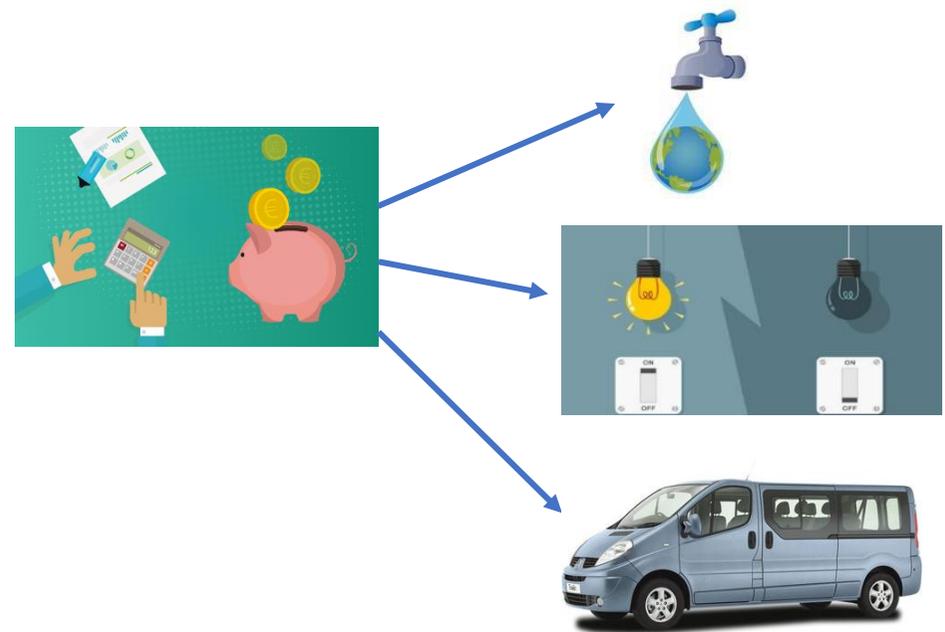


→ Prendre de bonnes habitudes

↳ Lutter contre le gaspillage et trier les déchets



↳ Faire des économies : eau, électricité, transport ...



↳ Respecter l'autre



→ Développer de bonnes conditions de vie et de travail



LEXIQUE

Personne accompagnée



Comité « Projet Associatif 2023-2027 »



APAHRC



FAMILLE



Professionnels



Les droits et la loi



Faires des choix



CVS



Conseil d'administration



ESAT



Résidences et services HAIE-VIVE



THEMES et OBJECTIFS

**THEME 1 : Pour l'APAHC, toute personne accompagnée peut exprimer ses souhaits.
La personne peut dire comment elle a envie de vivre.**

Page 4

Objectif 1 : Aider la personne accompagnée à choisir sa vie

Objectif 2 : Protéger et défendre les droits de la personne accompagnée

**THEME 2 : L'APAHC veut mieux se faire connaître pour favoriser l'inclusion
des personnes accompagnées.**

Page 7

Objectif 3 : Mieux faire connaître l'Association

Objectif 4 : Communiquer à l'extérieur sur l'Association et ses actions

THEME 3 : L'APAHC s'adapte aux changements pour continuer sa mission avec efficacité

Page 13

Objectif 5 : Adapter le Conseil d'Administration aux missions actuelles et à venir

Objectif 6 : Adapter l'accompagnement des personnes à leurs attentes et à leurs situations

Objectif 7 : Avoir des moyens humains, financiers et techniques pour bien réaliser les activités

**THEME 4 : L'APAHC soutient les acteurs dans leurs missions et veut les faire agir ensemble.
L'APAHC veut qu'ils trouvent de bonnes conditions de travail et de vie dans l'Association.**

Page 20

Objectif 8 : L'APAHC invite les personnes à être actrices dans la vie de l'Association. A s'entraider.

Objectif 9 : La loi oblige les établissements à s'évaluer pour s'améliorer

Objectif 10 : Respecter tous les jours les ressources naturelles et les personnes avec qui l'on vit.